



Colloque «Dire et redire : bis repetita ?» : entretien avec les organisatrices

Pourquoi s'intéresser au re-dire dans la langue et le discours ?

Pour **LIDILE** (Linguistique – Ingénierie – Didactique des Langues), cette manifestation internationale sera l'occasion de promouvoir et de renforcer trois axes prioritaires de recherche. **L'axe linguistique** tout d'abord puisque le colloque vise l'observation, l'analyse et la formalisation des spécificités de la langue orale en s'intéressant à tous les phénomènes langagiers qui mettent au jour les notions de reformulation et de répétition. **L'axe traduction et rédaction technique** : l'une des ambitions du colloque est d'interroger les effets d'acceptabilité que la notion de répétition engendre tant dans la langue source que dans la langue cible. Et enfin, l'axe **didactique**, avec une priorité accordée à l'enseignement apprentissage du Français Langue Maternelle (FLM) et/ Français Langue Étrangère, Seconde (FLE/FLS), mais aussi d'autres langues.

Re-dire, est-ce le synonyme se répéter ou de reformuler ?

Tout acte de langage est susceptible d'être repris à l'identique ou non, modulé, transformé, amélioré, ou encore contredit, que ce soit par le locuteur lui-même ou par un tiers. Ces diverses opérations imposent aux locuteurs de mettre en place un acte de reformulation qui, bien que se fondant sur un acte d'énonciation existant, se caractérise par son unicité et sa singularité. En effet, répétition et reformulation participent d'un acte de co-énonciation, faisant de la production et de la réception deux activités conjointes.

Elles peuvent prendre la forme d'une paraphrase, d'une répétition plus ou moins stricte ou encore d'une rectification, en permettant au locuteur de procéder à des réajustements, que ce soit par anticipation ou en réponse à une réaction de l'interlocuteur. Il s'agit donc de réactualiser le « déjà-dit » en un « mieux-dit » (Le Bot, Schuwer et Richard, 2008a : 11), ou tout au moins en un « dit-autrement ». Si le 34^e colloque du CERLICO, organisé par le CeReS (Centre de Recherches Sémiotiques) à l'Université de Limoges en 2021, avait pour point de départ la reformulation, le 35^e colloque du CERLICO se propose d'en prendre la suite et d'envisager plus précisément la variété des marqueurs de répétition et les enjeux liés au choix des constituants linguistiques et/ou à leur ordonnancement linéaire.

Comment la notion de redite sera-t-elle envisagée sous les trois axes pré-cités ?

Concernant les Études linguistiques, les communications s'attacheront à délimiter les formes écrites et orales qui *re-disent* et leur inscription dans le discours. À partir de quand considère-t-on qu'il y a redite ? Dit-on la même chose, progresse-t-on dans le discours et si oui comment, et comment dire que l'on va (se) redire ? Nous étudierons également comment l'oral est représenté dans les corpus littéraires. Comment annoter la reformulation, selon les types d'énonciateurs dans l'interaction, les types de discours, de texte ? Quels sont les schémas repérables de la répétition et de la reformulation ? Du point de vue de la détection informatique et de l'apprentissage homme/machine : quelles sont les méthodes de détection et de distinction automatique entre la répétition et la reformulation ?

Le colloque accueillera également des recherches en traduction, en interprétation et en rédaction technique. Si la traduction consiste inmanquablement à redire autrement, elle appelle aussi, du fait que la redite intervienne entre des langues-cultures différentes, une réflexion sur ce qui doit être dit, ajouté, explicité, peut ne pas être redit, voire ne doit pas être redit.

Les études présenteront les différentes problématiques didactiques liées aux procédés, aux formes, aux stratégies du *dire* et du *re-dire* tant du point de vue de l'apprenant que de l'enseignant. Entre artifice et réalité d'apprentissage des langues, la redite peut-elle être considérée comme une stratégie d'enseignement/d'apprentissage efficiente ? Dans la multiplicité des formes de la redite, comment prendre en considération le contexte d'enseignement/apprentissage, le niveau des apprenants, le type de tâches et les contraintes de consignes ?

Comment la langue, le discours, mais aussi la traduction, la rédaction technique et le contexte d'enseignement s'enrichissent-ils avec les redites ?

Émaillée de reprises constantes, la langue se cherche et le discours s'étaye en se *re-disant*. Du côté linguistique, on observera comment la répétition dit et *re-dit*, reformule, reprend et tisse ainsi sa cohérence, sa cohésion. D'un point de vue phonétique et phonologique nous nous intéresserons aux variations qui changent l'interprétation : de l'interrogation au pastiche, du sarcasme à la colère, en passant par la moquerie par exemple. Les études pourront aussi être menées autour des visées argumentatives ou pragmatiques qu'offre la langue pour reprendre et signifier la même chose ou autre chose. On s'interrogera donc sur les différentes fonctions de la redite dans la linéarité du discours, sur la différence entre auto-reformulation et hétéro-reformulation.

Côté traduction, on peut interroger les seuils d'acceptabilité que les notions de *dire* et *redire*, dans une traduction, engendrent en fonction des langues-cultures de travail, des types de texte, de leur finalité. À cet égard, les travaux en traductologie de corpus sont particulièrement pertinents pour relever des tendances, par exemple entre textes traduits et non traduits d'une même langue, ce qui renvoie éventuellement à l'existence d'universaux de traduction, ou des contrastes entre langues sources et langues cibles. La fameuse note du traducteur ne trouve ainsi pas place dans le sous-titrage que font les professionnels de la traduction audiovisuelle, alors qu'on en voit dans les sous-titrages dits « sauvages » (*fan-subbing*). Les répétitions, elles, peuvent être plus acceptables dans certaines langues que dans d'autres. Les communications pourront également aborder le domaine de la révision, à partir de traductions tant humaines qu'automatiques. Les outils d'aide à la traduction et à la rédaction constituent-ils alors un frein ou un soutien ; imposent-ils l'uniformisation terminologique ou permettent-ils au traducteur de laisser son empreinte ? Dans le domaine de la rédaction technique, le colloque sera l'occasion d'interroger en particulier le *dire* des informateurs auxquels le rédacteur technique fait appel et même, en amont, le *faire dire* du rédacteur technique. Le thème général du colloque appelle enfin à questionner le travail de l'interprète, physiquement présent au moment de l'énonciation, et à analyser en quoi son *redire* se distingue de celui du traducteur.

Enfin, côté didactique et pédagogique, en classe, les reformulations de l'enseignant ont pour fonction de structurer les connaissances. L'enseignant est amené à reformuler ses propres paroles ainsi que les réponses des apprenants. Mais la reformulation, de la consigne par exemple, n'est-elle pas précédée d'une répétition à l'identique du premier énoncé ? La reformulation de la parole de l'apprenant ne commence-t-elle pas par une reprise de sa réponse ? On pourra s'intéresser à la co-présence, à la succession de ces deux moments, répétition et reformulation, en cours de langue étrangère. On pourra se demander comment les activités de médiation écrite et orale peuvent concrètement engager apprenants (et enseignants) à ne pas considérer systématiquement la répétition comme une erreur à traquer mais comme faisant partie des « stratégies de médiation » à développer.

Cette manifestation vise donc à rassembler les membres de la communauté scientifique, spécialistes linguistiques et tout particulièrement spécialistes de la langue orale (pour le français mais aussi pour d'autres langues, romanes ou non) en vue d'apporter différents éclairages sur toutes ces questions et d'alimenter des échanges riches et variés sur la notion de répétition.

24 mars 2022